

MANUELS SCOLAIRES LYCEE -- 2023/2024

PAS DE LISTE DE FOURNITURES SCOLAIRES AU LYCEE AVANT LA RENTREE

Les professeurs préciseront leurs listes de fournitures à la rentrée

La Région Auvergne-Rhône-Alpes finance les manuels scolaires des lycéens des classes de Seconde, Première et Terminale.

Les manuels sont sélectionnés par le lycée.

Les livres d'options et les cahiers d'activité ne sont pas pris en charge par la Région, ils seront donc facturés aux familles.

Attention ! Pour bénéficier des manuels scolaires gratuits, la carte Pass'Région ou le justificatif de commande de la carte doivent obligatoirement être présentés.

Les élèves entrant en classe de seconde doivent commander dès à présent la carte sur le site de la Région Rhône-Alpes.

Les élèves entrant en classe de première et de terminale déjà bénéficiaires du Pass'Région doivent conserver leur carte et n'ont aucune démarche à faire. C'est le lycée Saint-Joseph qui recharge à distance les avantages et revalide les droits pour 2023/2024.

Les livres seront remis aux élèves le jour de la rentrée scolaire.

Attention ! Ce prêt représente une économie substantielle pour les familles, nous comptons donc sur les élèves pour s'engager à couvrir leurs livres et en prendre soin afin de les rendre en bon état à la fin de l'année scolaire, condition impérative pour obtenir le jeu de manuels à la rentrée suivante.

En cas de dégradation ou de perte d'un livre, l'élève devra s'acquitter auprès de l'établissement scolaire du montant dû pour la remise en état ou le rachat du livre.